

## Les protestations du Cardinal auprès du Gouverneur général

---

### NOTE

---

*Avec le même courage qu'il avait adressé en 1914 le premier réquisitoire contre les crimes allemands, et plaidé à Rome la cause de la Belgique opprimée, le cardinal Mercier entreprit, aux jours lugubres qui ont marqué la fin de l'année 1916, de sauver ses compatriotes de la déportation vers les usines de l'Allemagne et ses fronts de bataille. On retrouvera ici quelques extraits des lettres épineuses qu'il adressa, dans ce but, aux autorités allemandes à Bruxelles, principalement au gouverneur général von Bissing.*

*La première est du 19 octobre ; le cardinal rappelle en termes sévères les promesses faites antérieurement, de n'astreindre les Belges ni aux prestations militaires, ni aux travaux forcés :*

\* \* \*

Malines, le 19 octobre 1916.

Monsieur le Gouverneur Général,

Au lendemain de la capitulation d'Anvers, la population, affolée, se demandait ce qu'il adviendrait des Belges en âge de porter les armes ou qui arrive-